

## Que mettre dans votre valise ?

### Pour vous

- Vêtements personnels confortables et pratiques (vêtements ouvert si vous allaitez) : pyjama, chemise de nuit, survêtement...
- Pantoufles
- Affaires de toilettes personnelles
- Protections périodiques de type nuit
- Serviette de toilette
- Brumisateur d'eau (facultatif)
- Pour votre confort un coussin d'allaitement, (même si vous n'allaites pas) - facultatif-

### Si vous envisagez d'allaiter

- Soutien(s) gorge(s) d'allaitement (1 taille de bonnet supérieure à celle de la grossesse)
- Coques d'allaitement
- Pommade sans vaseline compatible avec l'allaitement
- Après avis de l'équipe, vous aurez peut-être besoin de bouts de seins en silicone

### Pour bébé

- 6 bodys (ou brassières et culottes)
- 6 pyjamas
- 2 brassières en laine
- Chaussons ou chaussettes
- Bavoirs
- Prévoir une tenue pour la sortie adaptée à la saison
- Les couches, le lait et les produits de toilette sont fournis gratuitement par la maternité

### Les documents administratifs

(pour le bureau des entrées et le secrétariat de la maternité)

- Carnet de maternité (caisses monégasques et RAM)
- Carte d'assuré social
- Carte de mutuelle

### A la maison

Cette liste propose les effets indispensables à l'arrivée de votre bébé. Vous pouvez l'adapter comme bon vous semble. Veillez cependant à respecter les règles et normes de sécurité.

### Le couchage

- Couffin, berceau ou lit avec un matelas rigide aux dimensions précises du couchage
- Gigoteuse ou turbulette (n'utiliser ni couette, couverture ni oreiller)

### Le repas

- 6 à 7 biberons (240ml) en verre ou en plastique avec des tétines en silicone 3 vitesses
- Goupillon pour nettoyer les biberons
- Stérilisateur (facultatif : la stérilisation n'est pas obligatoire)
- Chauffe-biberon (le micro-onde est déconseillé pour chauffer le lait)
- L'achat d'un tire-lait manuel est facultatif, mieux vaut attendre l'avis de l'équipe (location de tire-lait électrique possible en pharmacie)

### La toilette

- Baignoire
- Thermomètre de bain
- Serviettes de bain réservées à l'usage de bébé
- Produits de toilette adaptés à bébé
- Liniment oléo-calcaire
- Thermomètre médical (rectal de préférence)
- Mouche bébé

### Les sorties

- Siège auto : le système doit être homologué par le label ECE44/03 (normes de sécurité européennes)
- Siège auto groupe 0 : de 0 à 9kg
- Siège auto groupe 0+ : de 0 à 13kg
- Nacelle
- Poussette et/ou porte bébé

## La Déclaration de naissance

### Où se fait la déclaration de naissance ?

A la Mairie de MONACO : Place de la Mairie sur le Rocher.

### Quand se fait la déclaration de naissance ?

Dans les 3 jours ouvrables qui suivent la naissance

### Par qui se fait la déclaration de naissance ?

De préférence par le conjoint sinon par un proche

### Documents administratifs nécessaires pour la déclaration :

- Le livret de famille ou la reconnaissance anticipée (non obligatoire, à établir dans une mairie française)
- La carte d'identité ou le passeport de la mère **ET** du déclarant
- La déclaration de naissance remise après l'accouchement par la Sage-Femme

### Si vous n'êtes pas monégasque :

Vous devrez vous rendre à l'ambassade de votre pays avec un acte de naissance dans le mois qui suit la naissance.